

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Je passe la parole à Monsieur MAREAU pour les questions.

### **QUESTIONS ORALES DE LA MINORITÉ « MIEUX VIVRE À SABLÉ » - RÉPONSES DU MAIRE**

⇒ Monsieur MAREAU : Oui. Ma **première question** : Nous n'avons toujours pas reçu les résultats du travail des étudiants en urbanisme du Mans qui vous a été remis au mois d'avril, malgré votre engagement à nous les fournir. Pouvez-vous nous indiquer quand nous pourrions en disposer ? Je rappelle que j'envoie les questions 5 à 6 jours avant le Conseil Municipal, ce qui a son importance.

**Deuxième question** : En ce début d'été 2025, nous avons bien été invités nous les élus à une visite de chantier. Cependant, l'invitation ne mentionnait aucune inauguration, ce qui est regrettable puisque tous les Saboliens auraient pu également y être conviés. Pourriez-vous nous préciser le coût du totem qui a été inauguré à cette occasion, alors même que nous n'avions pas été informés de cette inauguration marquant le début du chantier de la passerelle ?

**Troisième question** : Nous espérons désormais la fin du chantier du pignon de notre mairie, commencé il y a un an. Nous avons été surpris de constater que les grilles d'origine qui ont été enlevées, alors qu'elles étaient en excellent état compte tenu de leur ancienneté et qu'elles s'intégraient parfaitement avec les autres grilles de la façade. Pourquoi ces grilles ont-elles été retirées, et cette décision a-t-elle été validée par les Bâtiments de France ?

**Quatrième question** : Il y a deux ans, nous vous avons interrogé sur les mesures que la commune comptait mettre en place pour réduire les nuisances sonores et améliorer le « bien vivre ensemble » dans le quartier de la Rocade, liées aux barbecues. Il est normal que, durant l'été, les habitants souhaitent profiter de leurs soirées autour d'un barbecue ou d'un pique-nique, notamment lorsqu'ils résident dans des HLM. Cependant, ces activités doivent être organisées par la commune afin que la cohabitation avec les autres riverains se déroule dans de bonnes conditions.

Il est tout aussi normal que, lors des fortes chaleurs d'été, les habitants aient toute liberté d'ouvrir leurs fenêtres pour profiter de la fraîcheur nocturne et ne devraient pas subir, malgré cela, des nuisances sonores excessives. Ils ont également droit à la tranquillité et au repos durant leur week-end.

Malgré les solutions que vous aviez annoncées, cet été encore, des nuisances ont été constatées dans le quartier de la Rocade. Plus particulièrement, des riverains du quartier de Montreux se sont plaints de soirées bruyantes autour de barbecues, sur un espace créé par la commune. Le choix de cet emplacement semble discutable, d'autant qu'aucune concertation avec les élus n'a eu lieu. Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer cette situation et restaurer le calme, tout en permettant à chacun de profiter des espaces de loisirs ?

**Cinquième question et dernière question** : La semaine dernière, nous avons pu lire un tract émanant de l'intersyndicale de notre hôpital, le PSSS du Bailleul, évoquant un démantèlement de l'hôpital public. Ce tract mentionne notamment la fermeture de la maternité, la réduction du nombre de lits en chirurgie, ainsi que d'autres problématiques importantes. Pour les habitants de notre ville et usagers potentiels de l'hôpital, pourriez-vous, Monsieur le Maire, en tant que Président du Conseil de Surveillance du Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSS), nous donner votre avis sur ces points et les actions envisagées ?

Je vous remercie de votre écoute.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Merci, Monsieur MAREAU pour vos questions. Effectivement, la première question, comme vous l'avez dit, la question est partie, donc il y aura une restitution mercredi, dans deux jours, de 18 heures à 20 heures, avec le professeur responsable du master, Monsieur GASNIER, qui sera présent avec ses étudiants. Et ensuite, si vous êtes disponibles après le 1<sup>er</sup> octobre, une exposition du rendu de ses travaux sera installée dans le hall de la Mairie jusqu'au 15 octobre.

⇒ Monsieur MAREAU : il faut quand même avoir les documents ? C'est quand même la question. Vous pouvez nous envoyer.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Pas de problème. Si le réseau passe, vous les recevrez.

⇒ Monsieur MAREAU : C'est ça.

⇒ Monsieur LEUDIÈRE : Deuxième question. S'agissant ensuite du lancement officiel des travaux de la passerelle, et j'avoue que votre question me surprend quelque peu. Est-ce que je dois en déduire, au final, que pour vous, un totem ne peut être dévoilé que lors d'une inauguration ? Ce dernier rappelle la date simplement du lancement des travaux de ce chantier important pour la ville, et il a coûté 483 euros hors taxes. Et si vous aviez été présent, vous auriez également pu constater qu'il s'agissait en plus, de mettre en avant le savoir-faire et la créativité d'une entreprise sabolienne, TDP Industrie.

De façon générale, ce chantier laisse la part belle à nos entreprises saboliennes, et je me félicite sincèrement d'avoir participé à ce beau projet.

Le pignon de la Mairie. Alors là, c'est un feuillet à succès, j'ai envie de dire, et qui n'a cessé d'alimenter votre curiosité et les spéculations les plus folles. J'ai tout entendu sur ce projet, on pourrait en faire une série Netflix, à mon avis. Donc, pas de panique, les grilles vont bien être posées. Elles seront identiques à toutes les autres grilles déjà présentes à l'Hôtel de Ville. Pour votre parfaite information, les anciennes ne peuvent pas être réinstallées, car après le passage d'un processus au bain pour déplombage, ces dernières se trouvaient non récupérables.

Et pour ne pas défrayer la chronique, je vous annonce d'ores et déjà que ces nouvelles grilles auront bien leurs pointes en fer, contrairement aux anciennes qui n'en avaient plus. Enfin, afin d'anticiper une prochaine question, je préfère vous rassurer dès maintenant, oui, tout le projet a bien été vu et validé par l'ABF, car non, je n'ai pas oublié que nous sommes en périmètre protégé.

Quatrième question, concernant les barbecues. Au risque de me répéter une nouvelle fois, je ne peux sincèrement qu'inviter les habitants à contacter la gendarmerie en cas de nuisances sonores pour tapage nocturne.

Je ne sais pas auprès de qui les riverains se sont plaints, mais ce qui est sûr, c'est que, lors de mes points réguliers avec la gendarmerie, nous posons des questions avec Nicolas RENOU, et ces faits n'ont jamais été remontés à leur niveau. Il y a donc peut-être un problème. A toutes fins utiles, je tiens à rappeler que la seule démagogie sur les réseaux sociaux ne peut se substituer à une véritable démarche auprès des forces de l'ordre. Et pour finir, sachez que je ne compte pas mettre en place un gardien sur cet espace de convivialité qui, dans d'autres quartiers, ne pose d'ailleurs aucune difficulté.

Concernant le PSSL, alors, Monsieur MAREAU, vous évoquez dans cette dernière question un tract de l'intersyndicale du PSSL. Comme vous, bien évidemment, je l'ai lu. J'ai pris le temps de le lire. Je tiens d'abord à préciser que ce document a été diffusé quand même, je ne sais pas si c'est une question de timing liée à une élection professionnelle, mais on n'en est pas loin.

C'est bien d'attiser un peu, de créer un climat de crainte et de peur. Cela étant, en tant que Président de ce Conseil de Surveillance, j'ai un objectif clair et prioritaire, comme tous les élus de France et de Navarre, maintenir un service de santé public sur notre territoire. On pourrait aussi citer tout ce qui fonctionne bien en médecine générale, tout ce qui va bien au niveau de nos urgences aujourd'hui, et tout ce qui a été mis en place depuis un certain temps. Mais il convient d'agir avec pragmatisme et, surtout, loin de toute gesticulation quelque peu approximative.

La situation financière et la chute d'activité du PSSL ces dernières années, comme vous n'êtes pas sans le savoir, rendent indispensables des restructurations profondes afin de s'assurer du soutien et du regard de l'Agence Régionale de Santé, car c'est quand même elle qui décide. Le PSSL, comme je le dis souvent, n'est pas un cas isolé dans ces problématiques sur le territoire national. Il nous faut

adapter, avec ambition, certes, mais aussi beaucoup de réalisme, les capacités et à la réalité de l'activité qu'il peut proposer, et surtout, souhaiter en développement.

Je peux vous assurer que mon objectif n'a jamais été de fermer la maternité, le laboratoire, ou bien encore de supprimer la moitié des postes, comme j'ai pu le lire. Ce n'est pas du tout la volonté aujourd'hui. Il faut des médecins pour faire fonctionner une maternité.

Moi, je ne suis pas médecin, je ne suis pas gynécologue, je ne suis pas obstétricien. Comme dans tous les domaines, la réalité financière s'impose. Les restrictions budgétaires des services de l'État nous obligent en permanence à adapter nos pratiques pour maintenir notre service public, quelles que soient les collectivités, quels que soient les organismes.

Et je suis convaincu que ceux qui n'arriveront pas à faire le deuil d'un fonctionnement passé et à accepter le nécessaire renouvellement ne parviendront pas à y survivre. Voilà mes réponses, Monsieur MAREAU.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie. Je vous souhaite une bonne semaine. Je vous indique que samedi et dimanche, nous avons Maine Sciences qui fait beaucoup de choses à la salle Madeleine Marie. Je vous invite à y participer, à aller voir tout ce qu'il nous propose.

Bonne fin soirée à vous tous et à très bientôt.

La séance est levée à 20h03.

\*\*\*\*\*